

Réf: Dossier 216921

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CARGO COLIS EXPRESS » en abrégé « CCE »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET EN
FACE DE LA MOSQUEE DE L'AEROPORT FHB, Lot 00, Ilot
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARGO COLIS EXPRESS » en
abrégé « CCE »

Objet : -Import — Export
-Groupage Aérien et Maritime.
Et plus, généralement, toutes opérations
commerciales, industrielles, financières, mobilières et
immobilières, se rattachant directement ou indirectement
à l'objet ci-dessus spécifiés, ou à tous les autres objets
similaires ou connexes, susceptibles de faciliter le
développement ou l'extension de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
EN FACE DE LA MOSQUEE DE L'AEROPORT FHB, Lot 00,
Ilot 00

Dirigeant(s) M KOFFI GUY KHATASSOU CHARLES
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05804 du 31/05/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39392/GTCA/RC/2023 du 31/05/2023

